

REPUBLIQUE DU BENIN

MISSION DE DECENTRALISATION

PROGRAMME D'APPUI AU DEMARRAGE
DES COMMUNES

 AFRIQUE CONSEIL

MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE KPOMASSE

Consultant

Florentin NANGBE

*Sous la supervision de M. Emmanuel GUIDIBI,
Directeur Général du Cabinet « Afrique Conseil »*

Avril 2006

MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE KPOMASSE

SOMMAIRE

ACRONYMES	4
REMERCIEMENTS	5
INTRODUCTION	6
CHAPITRE I – CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF	8
CHAPITRE II – POPULATION	12
2.1 - Etat de la population.....	12
2.2 – Mouvements de la population.....	13
2.3 – Ménages.....	13
2.4 – Ethnies	14
2.5 – Religions.....	14
2.6 – Habitat.....	15
CHAPITRE III – ORGANISATION SOCIALE	15
3.1 – Pouvoir politique traditionnel.....	15
3.2 – Pouvoir politique moderne	15
3.3 – Système de parenté (les différentes formes de mariage).....	16
3.4 – Place de la femme dans la société	16
CHAPITRE IV – ACTIVITES ECONOMIQUES	17
4.1 – Agriculture.....	17
4.2 – Elevage	17
4.3 – Les unités économiques	18
4.4 – Emploi.....	18
4.5 - Energie et Eau	18
4.6 – Transport et communication.....	19
4.7 – commerce.....	19
4.8 – Tourisme et hôtellerie.....	20
4.9 – Pêches et chasse.....	20
CHAPITRE V – SECTEURS SOCIAUX	21
5.1 – Santé.....	21
5.2 – Action sociale.....	22
5.3 – Education	22
5.4 – Arts, culture, sports et loisirs	22
CHAPITRE VI– CONTRAINTES ET ATOUTS DE LA COMMUNE	23
6.1 – Principales filières porteuses.....	23
CONCLUSION	24

ACRONYMES

ABE : Agence Béninoise pour l'Environnement
CARDER : Centre d'Actions Régionales pour le Développement Rural
CESE : Centre d'Eveil et Stimulation de l'Enfant
CEG : Collège d'enseignement général ;
CPS : Centre de Promotion Sociale
CSCoM : Centre de Santé de la Commune,
CSA : Centre de Santé d'Arrondissement
CLCAM : Caisse locale de crédits agricoles et mutuels
DE : Direction de l'Environnement
EE : Evaluation environnementale stratégique
GV : Groupement Villageois
INSAE : Institut National des Statistiques et d'Analyse Economique
ONG : Organisation non Gouvernementale
OPA : Organisation des Paysans et Artisans
OPT : Office des Postes et Télécommunication
OSC : Organisation de la Société Civile
OVP : Opération Ville Propre
PDC : Plan de Développement Communal
PLDD : Plan Local de Développement Durable
PEV : Programme Elargi de Vaccination
PDES : Plan de Développement économique et social
PGA : Programme d'actions du gouvernement
PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement
RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitation
RNIE : Route nationale interétats
SDAC : Schéma directeur d'aménagement de la commune
SBEE : Société Béninoise d'Electricité et d'Eau
TDR : Termes de référence
TDL : Taxe de Développement Local
TVA : Taxe sur valeur ajoutée
USPP : Union sous-préfectorale des producteurs

REMERCIEMENTS

Nous adressons nos vifs remerciements à la Mission de Décentralisation et au PRODECOM (Programme d'Appui au Démarrage des Communes) pour la confiance qu'ils nous ont accordée pour la réalisation de l'étude monographique de la Commune de KPOMASSE.

Nos remerciements vont aussi à Monsieur le Maire de la commune, au Conseil communal, aux Responsables des services techniques aussi bien au niveau central qu'aux niveaux déconcentré et décentralisé pour leur disponibilité et leur contribution.

INTRODUCTION

La commune de Kpomassè est l'une des 8 communes que compte le département de l'Atlantique. Elle a été créée en 1977 pendant l'ère révolutionnaire sous la dénomination de sous-préfecture. Avec l'avènement de la décentralisation elle a conservé ses limites et ses potentialités. Elle est découpée en 9 arrondissements subdivisés en 59 villages et 9 quartiers.

Comme toutes les communes du Bénin, son économie locale est totalement fragile et nécessite assez de stratégies pouvant permettre sa promotion et son développement. La présente monographie fait état de ses atouts et de ses faiblesses et se situe en annexe d'une étude sur le rôle de la Commune dans la promotion de l'économie locale et la valorisation des filières porteuses commanditée par la Mission de Décentralisation (MD) et le Programme d'Appui au Démarrage des Communes (PRODECOM) en tant que des structures exécutives de l'Etat béninois appuyées par Commission Européenne.

L'objectif visé par l'Etat béninois, à travers ces deux structures, était d'encadrer les 77 Communes du Bénin, de les aider à mettre en place une administration communale capable d'améliorer leur niveau des services rendus aux populations.

Pour atteindre ces objectifs, la mise en œuvre du PRODECOM s'articule autour de quatre axes d'intervention : la formation, l'appui - conseil, la communication et les études appropriées.

C'est dans ce cadre qu'a été initiée l'étude sur le rôle des communes dans la promotion de l'économie locale et la valorisation des filières porteuses qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du devis programme « études ».

Cette étude sur le rôle de la Commune dans la promotion d'économie locale et la valorisation des filières porteuses réalisée par le Cabinet Afrique Conseil, s'appuie sur les aspects économiques locales et ainsi essaie de ressortir les monographies communales qui doivent renforcer de manière explicite les plans de développement communal (PDC). Puisque' après trois ans d'expérimentation du processus de décentralisation, le constat est que d'une manière générale, les acteurs économiques locaux (promoteurs d'activités génératrices de revenus, micro-entreprises, PME) rencontrent des difficultés pour développer leurs activités. Ces difficultés sont de plusieurs ordres :

- Environnement non favorable à la création, à l'implantation et au développement des entreprises sur le territoire (absence d'infrastructures adéquates, d'incitations fiscales, de cadre juridique sécurisant, de ressources humaines qualifiées, d'accès au crédit, etc.).

- Secteur privé local faiblement structuré sur le plan professionnel. Il ne constitue pas un interlocuteur et une force de propositions pour les communes et ne peut donc être efficacement soutenu dans son développement.

Ces difficultés que rencontrent les entreprises à développer leur potentiel entraînent une faible valorisation des ressources locales et limitent la création de richesses et d'emplois au niveau local.

C'est pourquoi, suite aux réformes de décentralisation en cours, il est important de s'interroger sur le rôle que les communes ont à jouer dans la promotion du développement économique de leur territoire, sur les contraintes qui limitent leur action et les moyens de lever ces contraintes.

C'est pourquoi, suite aux réformes de décentralisation en cours, il est important de s'interroger sur le rôle que les communes ont à jouer dans la promotion du développement économique de leur territoire, sur les contraintes qui limitent leur action et les moyens de lever ces contraintes.

Cette étude monographique a été réalisée conformément aux dispositions de collecte de données édictées dans la méthodologie préconisée pour réaliser l'étude ci-dessus citée et sur la base des résultats des ateliers régionaux organisés par zone agro-écologique.

La collecte des données a été ainsi réalisée par le consultant en collaboration avec les Représentants des Communes :

- D'abord au niveau de l'unité de documentation de la Commune et par
- Interview individuelle avec les informateurs-clés ;
- Interview avec des groupes/focus-groups ; (institutions publiques, privées, représentants de la société civile, les projets, les ONG et autres partenaires au développement.)

Les entretiens et la collecte des données sont menés sur la base de plusieurs fiches précisant la liste des informations recherchées.

Au cours de l'étude monographique, le consultant a rencontré les problèmes suivants :

- La disponibilité de données statistiques fiables n'est pas toujours chose évidente
- Les rapports des différents services déconcentrés n'étaient pas souvent accessibles
- L'intérêt d'une telle étude ne semblait pas toujours bien perçu ; Cela est dû certainement à l'ambiance préélectorale qui régnait, et qui reléguait au second plan, les activités qui lui sont liées.

Pour une Monographie économique, il manque encore beaucoup de données statistiques qui devront être complétées au fur et à mesure par la Commune elle-même ; il faudra donc considérer la présente version comme une version provisoire susceptible d'être améliorée.

CHAPITRE I – CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF

1.1 Cadre physique

1.1.1 – Situation géographique

La commune de Kpomassè est située dans le département de l'Atlantique et limitée au Nord par la commune d'Allada, au Sud par la commune de Ouidah, à l'Est par la commune de Tori-Bossito, à l'Ouest par le lac Ahémé qui sert de limite avec les départements du Mono et du Couffo et les Communes de Bopa, de Comè. Elle est située à 53 Km de Cotonou (capitale économique du Bénin).

1.1.2 – Climat

Sur le plan climatique, la commune de Kpomassè est dominée par :

- une grande saison pluvieuse de mars à juillet
- une petite saison pluvieuse de septembre à novembre
- une grande saison sèche de novembre à mars.
- une petite saison sèche juillet à d'août

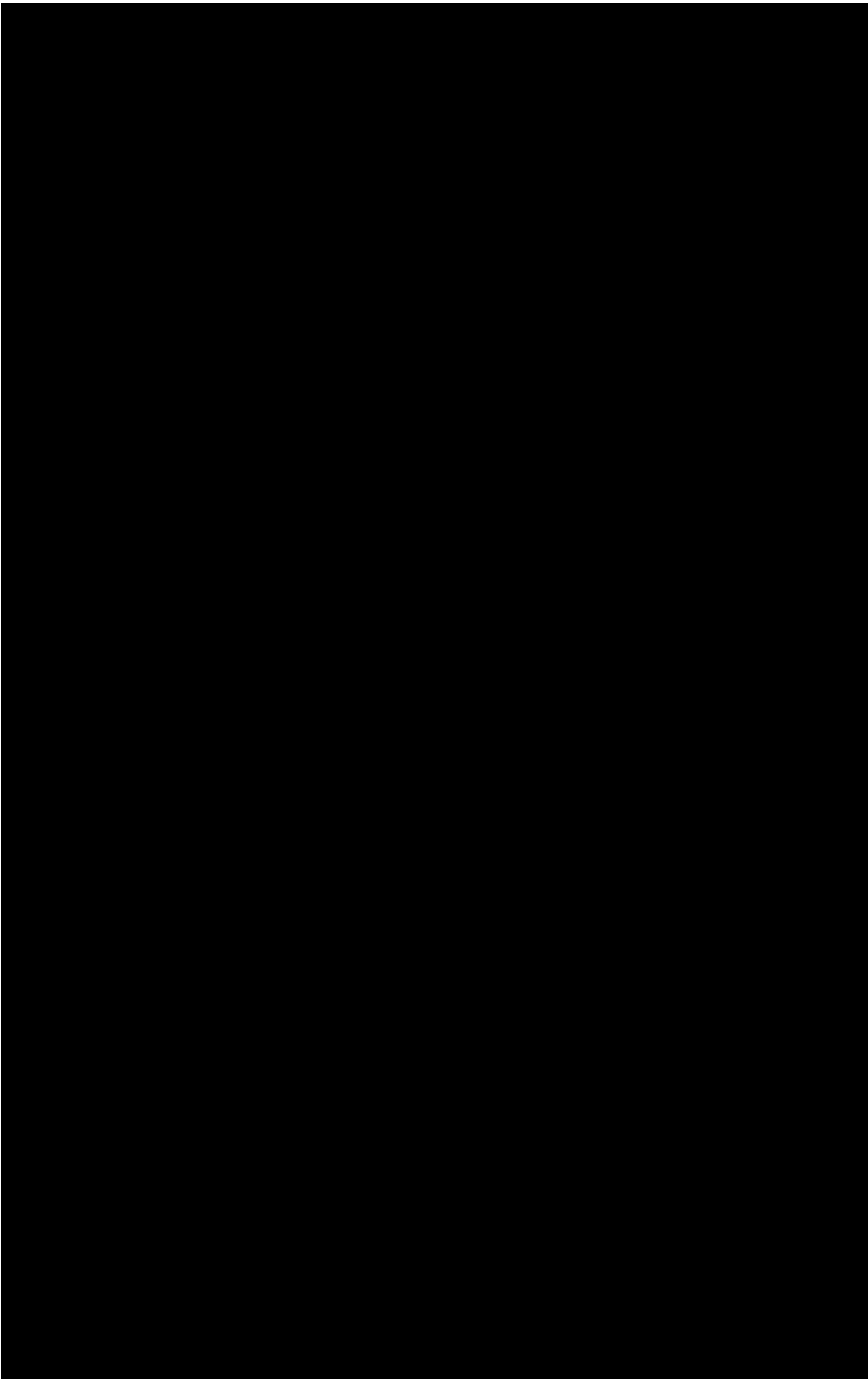
En gros, c'est le climat subéquatorial qui y règne.

1.1.3 – Relief

Kpomassè a un relief moins accidenté et très propice à l'agriculture. On note à ce niveau un bassin versant du lac Ahémé où l'érosion est fortement présente sur les pentes. Il se termine par de vastes plaines inondables.

1.1.4 Sols

Il s'agit d'un plateau fait de terre ferrallitique. Dans la partie Sud de la commune notamment les arrondissements d'Agonkanmè et Agbanto, le sol est marécageux.



s

ASSE

Des ressources minières existent comme les carrières de graviers dans les localités de Doga dans l'arrondissement de Segbohoulé. Il y a également le sable fluvial de Ahouango (arrondissement de Dékanmè).

1.1.13 – Réseau hydrographique

La principale ressource naturelle de la commune est la traversée de son territoire par le lac Ahémé qui s'étend sur environ 8000 hectares, soit sur une distance de 41 km. A cela s'ajoute le bras par lequel le Couffo se jette dans le lac.

Le réseau hydrographique est donc très lâche et est constitué d'un plan d'eau permanent : le lac Ahémé de superficie variant de 78 km² en période de basses eaux à 100 km² en hautes eaux (Houndji, 2000). Le lac Ahémé est logé dans un fossé d'effondrement subméridien à l'estuaire du Couffo, dont il reçoit les eaux tumultueuses, ainsi que quelques petites rivières sur sa rive occidentale comme Zouzou, Langli, Sélipoui (Boko, 1994). Il existe par endroit quelques ruisseaux. C'est le cas du ruisseau "Amouko" dans la commune de Tokpa-Domè. La nappe phréatique au niveau du plateau est d'une profondeur d'environ 34 m alors qu'elle n'est qu'à 5 m environ dans les abords immédiats du lac (Houndji, 2000).

1.1.14 – Végétation

Les vastes plaines sont dominées par une végétation de paspalum. Il s'agit d'une végétation arbustive dominée par des palmiers.

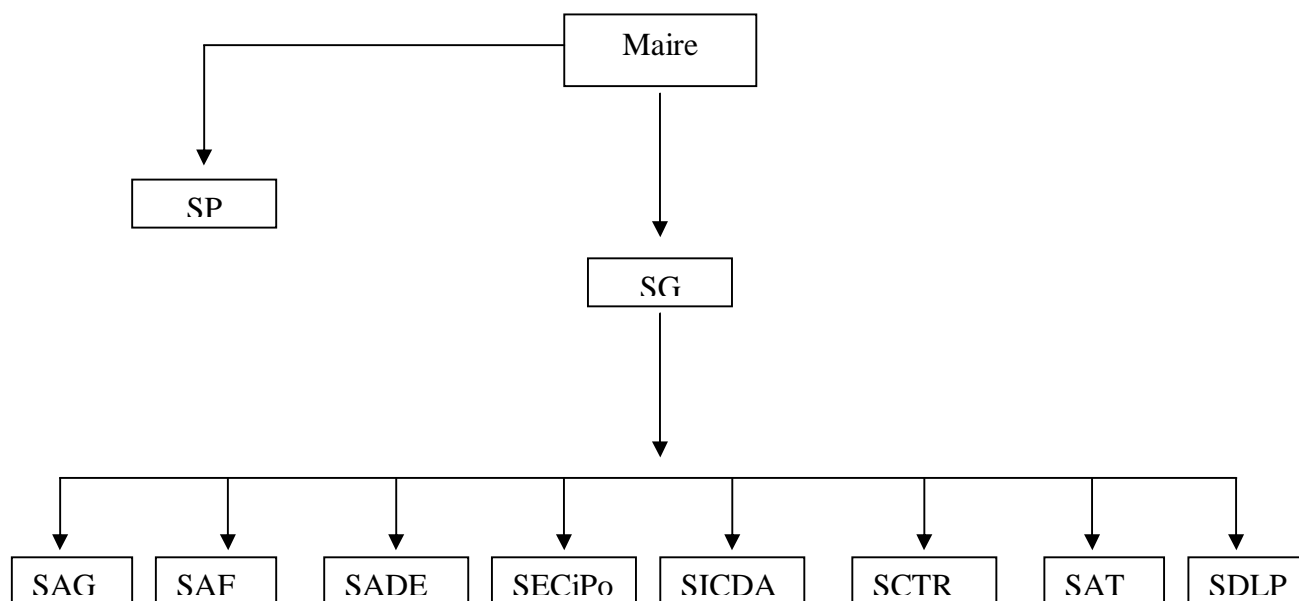
1.2 Cadre administratif

1.1.15 1.2.1 – Evolution administrative

La commune de Kpomassè est conçue sur les cendres de la Sous-préfecture de Kpomassè à la veille de la décentralisation. Elle est l'une des 8 communes que compte le département de l'Atlantique. La commune de Kpomassè a été créée en 1977 pendant l'ère révolutionnaire sous la dénomination de sous-préfecture. Avec l'avènement de la décentralisation elle a conservé ses limites et ses potentialités. Elle est découpée en 9 arrondissements subdivisés en 59 villages et 9 quartiers.

1.2.2 – Services techniques, administratifs et partenaires au développement

(voir organigramme ci-joint)



- 1- SP : Secrétaire Particulière
- 2- SG : Secrétaire Général
- 3- SAG : Service des Affaires Générales
- 4- SAF : Service des Affaires Financières
- 5- SADE : Service des Affaires Domaniales et Environnementales
- 6- SECiPO : Service de l'Etat-Civil et de la population
- 7- SICDA : Service de l'Information, de la Communication, de la Documentation et des Archives
- 8- SCTR : Service des Chiffres et de la Transmission Radio
- 9- SAT : Service des Affaires Techniques
- 10-SDLP : Service du Développement Local et de la Planification

Pour ce qui concerne les partenaires au développement, nous pouvons citer pêle-mêle les ONG telles que Médecin du monde, Alo Bon Secours et Kolping familial qui ont construit des centres de santé ; d'autres ONG opèrent dans la commune. Il s'agit de African Expertise, GRADEI-BENIN, MJCD, GTRN, CBDIBA. Le projet SONGHAÏ est situé à Kpomassè.

CHAPITRE II – POPULATION

2.1 - Etat de la population

2.1.1 – Historique du peuplement

La légende raconte que deux chasseurs répondant aux noms de VAGBODOTO et de HOHOUNBO de coutume Fon étaient venus habiter DAGBEGNON, une localité où vivait un certain AGBATO, chasseur de coutume Sahouè originaire de HOUNHOUE dans le département du Mono.

Un jour, les enfants de ce dernier étant partis à la chasse dans une épaisse forêt, avaient par mégarde tiré sur un homme, le prenant pour un animal. Il mourut aussitôt. Les parents du défunt se révoltèrent et voulurent tuer les pauvres enfants pour se venger. Une querelle vit alors le jour entre les deux familles. La situation était devenue invivable. HOHOUNBO qui était un ami intime de AGBATO, avait été mis au courant de ses difficultés. Il lui fit appel pour venir habiter auprès de lui afin de sauver la vie de ses enfants. Ils prirent alors la fuite, traversèrent le lac Ahémé pour venir s'installer à DAGBEGNON. HOHOUNBO heureux de voir son ami auprès de lui, le rassura en ces termes « NON FI KPODO VI TOWE LEKPO MEDE BOU NA WA DO HESI NOU WE A, ANA DJO VI TOWE LE DO A, DO KPO DJI VI O ENON DO VOTON DO A : (KPO NON SETIN SIN VITON KON A) » ce qui littéralement signifie : « Reste avec tous tes enfants ici. Personne ne viendra t'inquiéter. Tu ne dois pas abandonner tes enfants, car, quand la panthère met son petit au monde elle ne l'abandonne jamais ».

C'est à partir de ce jour que cette localité qui s'appelait DAGBEGNON prit peu à peu le nom de Kpomassè (littéralement : la panthère ne bouge pas) qui est devenu celui de la commune.

La population est composée en majorité des Fons, des Adja et Mina. Il y a aussi les Houèda, les Sahouè, les Gbessin, les Yoruba et les Aizo répartis sur une superficie de 305 km²

2.1.2 – Evolution de la population (voir tableau ci-après)

La population de Kpomassè avoisinait au total 50.059 habitants selon le recensement de 1992 avec 32851 habitants soit 65,5 % de population rurale. Actuellement et selon le recensement de 1999, elle compte 55.448 habitants avec 45.994 habitants soit 83 % de population rurale et dont une croissance de 1,47 %.

2.1.3 – Structure par âge et par sexe de la population (voir tableau ci-après)

Tableau 1

ARRONDISSEMENTS	AGES					
	0-5 ans	6-11 ans	0-14 ans	15-59 ans	60 ans & plus	18 ans & plus
AGANMALOME	910	953	2199	1871	496	2153
AGBANTO	718	836	1937	1927	513	2181
AGONKANME	1374	1350	3163	2788	582	3048
DEDOME	1115	1069	2575	2219	500	2451
DEKANME	1602	1832	4177	3633	771	3926
SEGBAYA	817	747	1842	1451	316	1586
SEGBOHOUE	1187	1140	2791	2791	475	2848
TOKPA-DOME	1742	1964	4398	3875	657	4085
KPOMASSE	1916	1706	4314	4129	796	4451
TOTAL	11381	11597	27396	24684	5106	26729

2.1.4 – Population active

Le caractère très actif de la population de Kpomassè constitue un grand atout. La population active est estimée à 79,5 % en moyenne.

2.2 – Mouvements de la population

2.2.1 – Migration

Les cadres natifs de Kpomassè sont soit en villes ou à l'étranger. Ils ne s'intéressent au développement de leur localité. A certaines occasions, quelques-uns de ceux qui sont en villes descendent. Ils sont surtout à Cotonou, Ouidah et autres villes.

2.3 – Ménages

2.3.1 – Structure par âge et sexe des chefs de ménages

Tableau 2

Arrondissements	Nombre de Ménages	Population :		
		Masculin	Féminin	Total
AGANMALOME	958	2262	2304	4566
AGBANTO	1010	2146	2231	4377
AGONKANME	1318	3199	3334	6533
DEDOME	1025	2561	2733	5294
DEKANME	1724	4285	4296	8581
SEGBAYA	643	1763	1848	3611
SEGBOHOUE	1301	3043	3015	6058
TOKPA-DOME	1720	4462	4468	8930
KPOMASSE	1842	4677	4563	9240
TOTAL	11541	28398	28792	57190

2.3.2 – Taille des ménages

Tableau 3

Arrondissements	Taille de ménage
AGANMALOME	4,8
AGBANTO	4,3
AGONKANME	5,0
DEDOME	5,2
DEKANME	5,0
SEGBAYA	5,6
SEGBOHOUE	4,7
TOKPA-DOME	5,2
KPOMASSE	5,0
TOTAL	5,0

2.3.3 – Revenus des ménages

En moyenne entre 800 et 1200 par ménage et par jour pour les actifs.

2.4 – Ethnies

Adja et Fon en majorité

- Mina, Houèda, Sahouè, Gbessin, Yoruba, Aïzo et Autres

2.5 – Religions

- Traditionnelle : 76,8 %
- Catholique 17,7 %
- Protestante 0,2, %
- Musulmane 1,1%
- Evangéliques et Autres 4,2 %

2.6 – Habitat

2.6.1 – Type d'habitat

L'habitat dans la commune de Kpomassè n'est pas des plus enviables. Elle est de type carré.

2.6.2 – Matériaux utilisés dans la construction

Les maisons sont en matériaux provisoires, mal aérées. Même les services comme la mairie, la circonscription scolaire, la gendarmerie ne sont en matériaux définitifs.

2.6.3 – Mode d'éclairage

Ce sont les lampions et lanternes qui continuent d'être utilisés. Dans presque tous les villages, le problème d'électrification se pose.

2.6.4 – Mode d'approvisionnement en eau

En général, ce sont les puits. Mais les eaux qu'offrent ces puits sont souvent boueuses, sales ou saumâtres. C'est surtout dans le chef lieu qu'on rencontre les rares pompes où les populations viennent acheter l'eau.

2.6.5 – Type d'aisance

Les maisons sont sans latrines. La population défèque dans la nature pour la plupart.

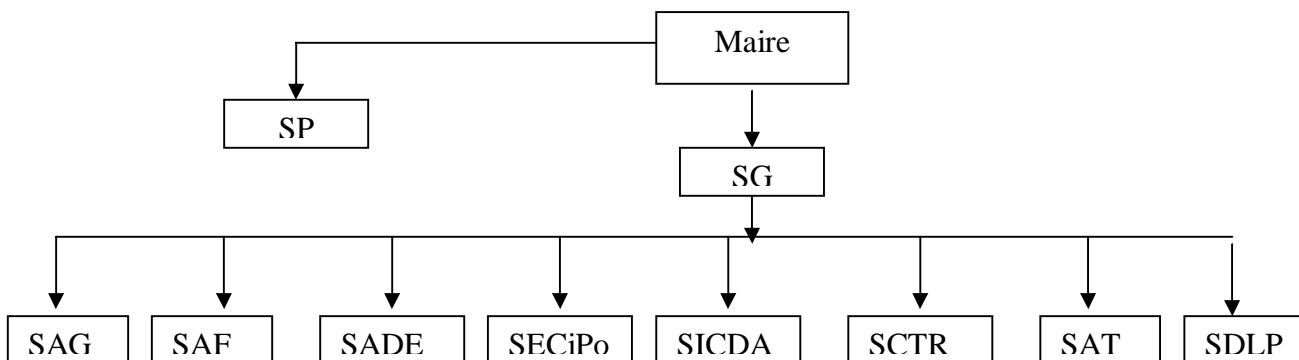
CHAPITRE III – ORGANISATION SOCIALE

3.1 – Pouvoir politique traditionnel

Constitué des chefs de famille (Dah) et les chefs de cultes

3.2 – Pouvoir politique moderne

La commune n'a pas échappé au vent de décentralisation. Elle a, à sa tête un Maire suivi des Conseillers. Le Préfet des départements du littoral et atlantique est l'autorité de tutelle. (Voir organigramme)



- 1- SP : Secrétaire Particulière
- 2- SG : Secrétaire Général
- 3- SAG : Service des Affaires Générales
- 4- SAF : Service des Affaires Financières
- 5- SADE : Service des Affaires Domaniales et Environnementales
- 6- SECiPO : Service de l'Etat-Civil et de la population
- 7- SICDA : Service de l'Information, de la Communication, de la Documentation et des Archives
- 8- SCTR : Service des Chiffres et de la Transmission Radio
- 9- SAT : Service des Affaires Techniques
- 10-SDLP : Service du Développement Local et de la Planification

3.3 – Système de parenté (les différentes formes de mariage)

3.3.1 – Mariage coutumier

Il est le plus répandu. Les hommes ne dotent pas souvent les femmes avant de les prendre en mariage.

3.3.2 – Mariage moderne

Il est plutôt rare. A part quelques églises évangéliques, mais alors très rares qui le pratique.

3.4 – Place de la femme dans la société

Elle est reléguée au second rang. La pauvre, il n'y a aucune femme dans le conseil communal alors qu'elles animent la plupart des activités économiques de la commune.

CHAPITRE IV – ACTIVITES ECONOMIQUES

4.1 – Agriculture

4.1.1 – Terres agricoles

Superficie cultivée : 12 380 ha (40, 59 %)

4.1.2 – Production

Maïs, manioc, tomate, arachide, niébé.

4.1.3 – Céréales

C'est uniquement le maïs.

4.1.4 – Cultures de rentes

Ce sont le maïs, le manioc, la tomate.

4.1.5 – Bilan céréalier

4.1.6 – Structures d'encadrement

Nous avons surtout le CeCPA avec un responsable du développement rural et les bureaux des eaux et forêts. L'ONG CBDIBA intervient aussi.

4.2 – Elevage

4.2.1 – Effectifs du cheptel

Très faibles, mais le potentiel hydrographique tourne autour de 2000 tonnes, sinon voir Songhaï.

4.2.2 – Les espèces élevées

Porcins, les volailles et les ovins.

4.2.3 – Différents types d'élevage

- Petits bétails
- Aviculture
- Aulacodiculture
- Héliculture

4.2.4 – Personnel et structure d'encadrement (voir 4.1.6)

4.2.5 – Infrastructure pastorale

Projet SONGHAÏ

4.2.6 – Santé animale (les principales pathologies)

Troubles respiratoires, gales, diarrhée.

4.2.7 – Alimentation du cheptel

Le projet SONGHAÏ dispose d'une provenderie qui alimente les diverses structures d'élevage. Mais traditionnellement, les gens nourrissent leurs bétails avec les herbes et les résidus.

4.2.8 – Produits d'élevage

- Viandes
- Commercialisation surtout des volailles, des porcins pour les cérémonies et les grandes fêtes.

4.2.9 – Mouvements commerciaux

Le commerce est basé sur les produits vivriers et halieutiques. Ils sont vendus dans les marchés de la commune. Mais avec la traversée de la route inter-Etats Cotonou-Lomé, les populations s'adonnent aux échanges commerciaux internationaux.

4.3 – Les unités économiques

4.3.1 - Petites unités de transformation

Le projet Songhaï constitue l'essentiel des unités de transformation. Il s'occupe de la transformation des produits agricoles en sirop, de la pâtisserie.

4.3.2 – Unité stockage

Un magasin

4.4 – Emploi

En dehors des services publics qui emploient quelques personnes du milieu et de la mairie qui emploie surtout les natifs de la région, il n'y a que le projet Songhaï qui utilise des jeunes. Le reste se donne aux activités d'agriculture et surtout de pêche et aussi au commerce.

4.5 - Energie et Eau

4.5.1 – Energie

- Bois de feu : exploitation des bois de feu
- Charbon de bois : pour la cuisine et la vente
- Energie électrique : installée (SBEE) mais ne couvre pas toute la commune. Le problème d'électrification se pose avec acuité. En 2001, le réseau électrique comptait 4 abonnés

- Energie solaire : utilisée par les cabines téléphones solaires souvent en panne et pour le séchage des produits agricoles par le projet songhai.
- Hydrocarbure : la commune dispose de deux stations SONACOP à Tokpa-Domè et à Sègbohòuè. Mais les populations achètent beaucoup de produits pétroliers (pétrole lampant, essence, gazoil pour les moulins à maïs) dans l'informel.

4.5.2 – Eau

- Puits : 2 fleuves, 38 pompes, 91 puits aménagés, 221 puits non aménagés, 56 citernes
- Forages : constitués des puits aménagés et des pompes (SONEB)
- Nombre d'habitants par point d'eau : la population souffre pour avoir de l'eau potable ; sinon les fleuves qui leur servent à tout pour les 21 villages riverains surtout des fleuves.

4.6 – Transport et communication

4.6.1 – Transport

Pas de gare routière à proprement parler. On note la présence des zémidjans (taxi moto) et quelques voitures (taxi) usagées.

4.6.2 – Communication

La téléphonie rurale comptait en 2001, 6 abonnés sur 54 lignes. En outre, la population souffre cruellement de voies d'accès viables pour les échanges. La commune dispose jusqu'à aujourd'hui d'une piste de 10 km carrossable en toutes saisons et partant de Sègbohòuè, rejoint une autre à Kpomassè, celle de Ouidah Kpomassè – Couffonou longue d'une quarantaine de kilomètres environ, mais très étroite exigeant un entretien régulier.

Il y a d'autres pistes très mal entretenues qui traversent les hameaux. Cela rend la communication difficile entre les villages avec l'extérieur.

4.7 – commerce

4.7.1 – Infrastructures

Il existe deux marchés importants : Tokpa-Domè qui s'anime la veille du marché de Tokpa à Cotonou et Yénawa. Godonoutin qui s'anime le même jour que Tokpa. A ces deux marchés, d'autres sporadiques comme Sègbohòuè et Agbanto. Kpomassè dispose de 12 boutiques et d'un magasin.

4.7.2 – Produit

Dans le secteur tertiaire, le commerce est plus développé dans cette localité. Il se base surtout sur les produits vivriers et halieutiques. On trouve les produits manufacturés, et les produits d'élevage.

4.7.3 – Circuit de commercialisation

Les deux grands marchés sont très fréquentés par les commerçantes venues de Cotonou – Ouidah. Avec la route inter – Etat Cotonou-Lomé. Les gens viennent de Lomé. Mais l'état dégradé des voies d'accès limite les échanges.

4.8 – Tourisme et hôtellerie

La falaise d'Agbéyékou du village de Ontoun dans l'arrondissement de Tokpa-Domè et celle de Couffonou à Dédomè peuvent tenir lieu de sites touristiques, mais la place Belvédère de Sègbohouè est la mieux et la plus utilisée. Deux places remarquables existent en bordure du lac Ahémé à Kpomassè et Tokpa-Domè : il s'agit de Doga avec des bancs en maçonnerie et des cocotiers, puis à Adjidjantokpa (Tokpa-Domè) avec des ombrages et le sable fin et blanc).

4.9 – Pêches et chasse

La principale ressource naturelle de Kpomassè étant le lac Ahémé. La pêche est très développée. Le potentiel hydrographique tourne autour de 2008 tonnes de poissons avec des espèces dominantes : le tilapia, chrystchys, le mugil et les crevettes. La chasse n'y est assez pratiquée.

4.10 – Autres services

Ce sont les services publics : OPT, Tribunal de conciliation et les services privés : petits séminaires à Adjatokpa I, CLCAM

CHAPITRE V – SECTEURS SOCIAUX

5.1 – Santé

5.1.1- Principales maladies

Le paludisme, le traumatisme, parasitose intestinale, la diarrhée et vomissement, fièvre jaune, fièvre typhoïde et les maladies à causes inconnues (envoûtement).

5.1.2 – Comportements et attitudes à l'égard de la maladie

On signale un faible taux de fréquentation des centres sanitaires par les populations qui continuent de se faire soigner à domicile.

5.1.3 – Infrastructures et équipements

- 01 Centre de Santé Communal (CSC)
- 06 Centres de Santé d'Arrondissement (CSA)
- 06 dépôts pharmaceutiques
- 01 dispensaire isolé et l'hôpital de zone Ouidah, Kpomassè, Tori-Bossito.
- Notons que la couverture sanitaire est faible.

5.1.4 – Personnel de santé

Il manque de personnel de santé qualifié dans quelques centres sanitaires

5.1.5 – Les partenaires de santé

Les ONG Médecin du monde, Alo Bon Secours et Kolping familial, PNLS.

5.1.6 – Taux de couverture vaccinale par tranche d'âge suivant les grandes endémies

VAT (Tétanos) 15 à 49 ans 60 %

- BCG 30 %
- VPO 16,71 %
- Penta 0,80 %
- Fièvre jaune 9 mois 1,6 %
- VAR 9 à 11 mois 2 %

5.1.7 – Dépenses de santé

Très négligeable (200 F à 500 F)

5.1.8 – Poids à la naissance

Poids < 2500g 12 %

5.2 – Action sociale

Un (1) centre de promotion sociale, CBDIBA, Aide et Action (ONG) et autres ONG citées précédemment.

5.3 – Education

5.3.1 – Infrastructures sociales

- 49 écoles primaires
- 3 CEG
- 2 CESE

5.3.2 – Alphabétisation

9 centres d'alphabétisation

5.4 – Arts, culture, sports et loisirs

5.4.1 – Arts et culture

Les lundis de pâques et de pentecôtes sont des occasions de retrouvaille pour les populations depuis Agbanto jusqu'à Couffonou en passant par Tokpa-Domè. Par ailleurs, la période allant de 15 décembre à mi-février correspond à celle de l'organisation des cultes traditionnels « vodoun » dits : « HOUNHOUE ». En outre, d'autres cultes tels que : « AZON, AKPLA, DJAGLI et KOKOU » préfèrent les mois de juillet et août pour célébrer leurs festivals qui durent environ 16 jours.

5.4.2 – Sport et loisir

Une maison des jeunes. En dehors de cela, on note la quasi-inexistence d'infrastructures ou équipements pour la jeunesse. Ainsi la jeunesse est oisive et exposée au vice.

CHAPITRE VI- CONTRAINTES ET ATOUTS DE LA COMMUNE

Le climat de la commune est favorable à l'agriculture saisonnière. La principale ressource naturelle est la traversée du territoire par le lac Ahémé sur 14 km. Ainsi la pêche est très développée. La route inter-Etat Cotonou-Lomé est aussi un atout. Néanmoins, Kpomassè à des problèmes sérieux qui entravent son développement à savoir : la non ouverture des voies des zones loties, manque de ressources financières suffisantes, les localités sont enclavées et moins visitées, manque de voies d'accès viables pour les échanges, commune moins intéressée aux investisseurs nationaux et étrangers.

Le plan d'eau est aussi menacé de disparition si on y prend garde, il est encombré par des acadjas et des barrages de masses. Le manque d'adduction d'eau et de latrines. Pas d'équipements ou infrastructures pour la jeunesse, population majoritairement analphabète, nombres d'écoles ou d'équipements scolaires insuffisants.

6.1 – Principales filières porteuses

Le réseau hydrographique (le lac Ahémé avec ses différents bras) : l'agriculture et la pêche ; les carrières de graviers, la sable fluvial de Dékanmè.

CONCLUSION

La valorisation des filières porteuses et la promotion de l'économie locale prenant en compte tous les acteurs à la fois institutionnels, économiques, sociaux ou culturels s'appuient ou passent logiquement par la mise en place d'une communication locale efficace : - une communication de proximité, une communication décentralisée ; une communication par la preuve et non d'engagement verbal ; une communication d'acceptabilité, une communication de légitimité sociétale ou sociale.

Plus proche des citoyens, plus réceptive aux évolutions de l'opinion locale, la Commune par le biais de la communication locale ou de proximité est plus flexible. Elle établit et maintient la cohésion sociale au sein du personnel administratif de la commune d'une part, et d'autre part renforce auprès des populations locales la perception de la commune ou de la municipalité comme un acteur de confiance dont les actes, les projets et services apportent satisfaction à la fois collective et individuelle.